



Edito

ARNAQUE POLITIQUE, ET SURTOUT SOCIALE

Bon, on ne se refait pas le film de la nomination idéologique du gouvernement, de la grande mansuétude accordée au patronat qui se délecte des mesures d'austérité sur les comptes publics, des coupes sombres dans les ministères et bien évidemment sur la Sécurité Sociale. Laissons les discussions actuelles se dérouler tant que le 49.3 ne sera pas activé.

Le débat politique a une place, mais il ne doit pas être tronqué. Qui, à part dans le processus électoral quel qu'il soit, se préoccupe des suites données ? Qui, à part les mille sondés très régulièrement (les mêmes) se mêle de la sphère publique ? Qui se préoccupe du destin commun quand les commentateurs et les ministres nous parlent comme si nous avions tous six ans ou étions au mieux des pubères juvéniles ? La population redevient spectatrice des résultats des votes, elle n'a plus droit au chapitre public jusqu'aux prochaines échéances. Pour autant, le syndicalisme CGT et ses syndiqués ne baissent pas les armes.

En se moquant des conséquences, les députés de droite du département soutiennent avec vigueur l'austérité qui nous est envisagée. Leur programme électoral et leur élection tiennent plus d'un rapprochement affirmé et assumé des thèses de l'extrême droite que de l'amélioration des conditions de vie et d'existence de la majorité d'entre nous.

Ils ont été largement élus par des électeurs qui disent non au programme des réactionnaires de droite et d'extrême-droite et qui sont attachés au progrès social. Et pour faire quoi, si ce n'est copiner pour mettre idéologiquement au pouvoir les revendications du patronat, les recommandations de la Commission Européenne, des marchés financiers et des agences de notation.

Les budgets de l'Etat, de la Sécurité Sociale et toutes les régressions actuellement en discussion ne sont que le reflet de ce qui se passe dans la majorité des pays de l'Union Européenne où les centristes, la droite et l'extrême-droite ne forment qu'un seul et unique bloc comme ici, et sont majoritaires.

Nous pouvons faire un constat car nous voyons bien que ces attaques contre les droits sociaux, sur les financements et les investissements publics sont globales et préparées. Elles répondent aux diktats du capital, et principalement financier, qui se délecte et se gave des dettes publiques des pays qui lui rapportent des sommes astronomiques en intérêts. D'ailleurs, l'austérité sociale est le premier indicateur que les agences de notation et les marchés regardent pour perfruer les Etats. Plus de régression et moins l'argent est cher pour devenir gratuit. Cette équation est com-

.../...

Sommaire :

Edito : Arnaque politique, et surtout sociale	P. 1 & 2
Nos cinq camarades relaxés, ...	P. 2
Diverses Prises de parole - 16/10	P. 3 à 5
Résultats élections CSE à La Poste	P. 6
Tract Neuilly Selas	P. 7 & 8
Dettes des Collectivités Territoriales	P. 9 & 10
Elections TPE - 25/11 au 09/12	P. 11 & 12



AGENDA

ELECTIONS TPE (Très Petites Entreprises)

**du 25 Novembre
au 9 Décembre 2024**



plètement dingue, elle détruit les vies.

Bien évidemment, aucun regard n'est porté sur les manques de recettes, sur les cadeaux fiscaux, rien sur les profits et dividendes monstrueux, sur le partage de la valeur ou encore sur le bien vivre. Tout ça est obsolète à leurs yeux de charognards.

Nous avons un slogan qui dit "Nos vies valent mieux que leurs profits". Mais plus qu'un écrit sur une banderole, c'est un mot d'ordre pour le changement de société. Peut-on accepter que l'ensemble des services publics, des collectivités et de l'ensemble des administrations, de l'éducation nationale, des services publics de santé ou encore la culture populaire continuent d'être déconstruits ?

Nous ne pouvons laisser piller notre héritage commun issu du Conseil National de la Résistance dont c'est le 80^{ème} anniversaire. Ce programme est le bien commun de tous les travailleurs et malgré sa destruction méthodique, il en reste de belles choses profitables à tous.

Seul le capital et les possédants ont besoin des décisions du gouvernement. Nous non. Et bien évidemment deux de nos députés ainsi que nos deux sénateurs, tous de droite, ont plaisir à faire valoir les intérêts des plus aisés contre le bien public et le vivre-ensemble.

Une question Messieurs les Députés du bloc de droite ? A en croire le site de l'Assemblée Nationale, vous n'avez participé qu'à trois votes durant le mois d'octobre. Serait-ce un début de mandat difficile par les grèves incessantes dans les transports ou avez-vous du mal à vous accepter comme cavaliers servants de l'extrême-droite comme nous pouvons l'imaginer ?

Qu'importe, et comme vous êtes sous l'extrême vigilance de la population, vous nous devez des comptes et des explications sur vos votes.

Nous porterons encore haut et fort nos revendications pour contrer vos actes. Un jour, vous comprendrez que vous vous positionnez contre les travailleurs et leurs familles.

Quant à vous mes Camarades, je vous souhaite beaucoup de courage dans les luttes et pour que les élections des salariés des TPE soient une réussite.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



NOS CINQ CAMARADES RELAXÉS, UNE VICTOIRE POUR LA CGT

Depuis plus d'un an et demi, nos cinq camarades vivaient avec la crainte d'une condamnation pénale individuelle pour un mouvement collectif militant, une manifestation comme il en existe partout en France.

Le mercredi 16 octobre, les juges du tribunal correctionnel de Bourges ont reconnu que l'action militante, le droit de manifester n'étaient pas une entrave et que si dégradations il y avait, elles n'incombaient pas aux responsables des organisations déclarant les cortèges. C'est un jugement qui ne remet pas en cause notre activité et qui doit nous conforter dans nos luttes.

Le parquet n'a pas fait appel de la décision.

C'est une victoire à mettre au profit des 650 camarades du département présents (plus de 400 le 21 décembre 2023) avec des délégations de syndicats et d'Unions Départementales venant des départements limitrophes et de bien plus loin.

Nous vous remercions très chaleureusement pour le soutien que vous nous avez apporté. "Quand on touche à un camarade, on touche à toute la CGT" veut bien dire quelque chose, vous l'avez montré depuis des mois. L'organisation et le déploiement des camarades pour que cette journée soit revendicative et festive sont à mettre en avant. Merci à eux.

Nous tenons également à remercier notre avocate qui, au dire des militants présents lors de l'audience, a fait une plaidoirie de haut niveau qui a significativement convaincu l'ensemble du tribunal.

Surtout, nous pouvons saluer nos camarades qui ont été à la hauteur de ce qu'attendaient le tribunal et notre avocate. Ils ont été dignes de leur engagement de syndicaliste CGT.

Seul bémol de cette journée, après avoir été identifié par la vidéosurveillance et avoué la mise à feu des palettes, un des nôtres a été condamné à une amende avec sursis et à dédommager partiellement la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest. Nous sommes collectivement et entièrement solidaires (sous toutes ses formes) de cette condamnation.

La bataille contre la loi sur les retraites a fait l'objet de nombreuses interpellations, plus de mille, et particulièrement contre la CGT et ses militants.

Cette victoire judiciaire et d'autres n'empêchent en rien la volonté du Macronisme de museler le syndicalisme de classe. Le déploiement des forces de l'ordre, les arrestations, les plaintes et les convocations deviennent la règle pour tenter de faire peur et surtout de faire taire toutes contestations.

Toutes, non, lorsqu'on regarde le traitement réservé à certaines corporations qui défient en toute impunité les institutions publiques.

Cher(e)s Camarades, encore merci pour votre engagement et votre soutien en espérant que l'exercice plein et entier de manifester ne nous obligera pas à nous revoir dans ce genre de rassemblement.

Nous sommes des syndicalistes, pas des voyous.

syndicalistes
pas voyous !

Le 16 Octobre 2024



DIVERSES PRISES DE PAROLE

LORS DE L'AUDIENCE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

EN SOUTIEN A NOS 5 CAMARADES DE ST-FLORENT/CHER



Gérard RÉ

Membre du Bureau Confédéral

Bonjour à toutes et tous

Tout d'abord je voudrais, au nom de toute la direction confédérale apporter tout mon soutien et exprimer ma solidarité à Alain, Jean François, Yannick, Pascal et Damien.

Soutien, car nous sommes confrontés à un véritable scandale. Nos camarades ont eu raison de se mobiliser contre cette réforme injuste de notre système de retraite, réforme dont nous demandons toujours l'abrogation.

Depuis cette période de mobilisation intense ce ne sont pas moins de 1000 camarades qui ont été inquiétés, poursuivis par la justice, licenciés. Certains d'entre eux ont parfois été menottés devant femme et enfants au petit matin comme de vrais délinquants tout simplement pour avoir manifesté leur refus de travailler, comme nos 5 Camarades ici présents, 2 ans de plus.

Pendant ce temps le gouvernement s'apprête, au travers de son projet de loi de finances à massacrer nos services publics, avec des milliers de postes en moins dans l'éducation nationale ou dans les hôpitaux.

Pendant ce temps, dans notre pays des personnes meurent dans les couloirs des hôpitaux car ils ne peuvent pas être pris en charge suffisamment rapidement par des personnels pas assez nombreux et épuisés.

Pendant ce temps dans ce pays on déplore 3 morts par jour au travail et des milliers d'accident de travail chaque année, sans que ce gouvernement ne s'en émeut et se donne plus de moyens pour la prévention et les contrôles au travail.

Camarades ces procédures d'atteintes à la liberté d'expression syndicale sont inquiétante pour notre démocratie.

Faut-il rappeler le combat de notre organisation et le rôle de celle-ci dans le progrès économique et social de notre pays, avec par exemple notre impli-

cation dans le Front Populaire pour l'obtention des congés payés.

Nous rappelons également le rôle de notre organisation dans la résistance, la lutte contre l'opresseur nazi, l'implication des militantes et militants, notamment de la CGT, dans la mise en place du CNR et la création de la Sécurité Sociale, mais aussi l'implication des militantes et militants également dans la création d'évènement mondialement connus comme le festival de Cannes.

Aujourd'hui dans sa recherche effrénée de toujours plus de profit, le patronat aidé par un pouvoir politique à ses ordres essaie de nous impressionner et de museler les contestations et résistances qui s'organisent que ce soit sur les sujets sociaux mais aussi environnementaux.

Je voudrais aujourd'hui, ici à Bourges lancer un appel solennel au gouvernement pour l'arrêt des poursuites judiciaires contre les syndicalistes dans le cadre d'actions revendicatives ou en lien avec leur mandat.

Aux parlementaires nous demandons le vote d'une loi d'amnistie pour tous syndicalistes ainsi qu'une loi qui sanctuarise nos locaux syndicaux en territoires qui eux aussi sont trop souvent remis en cause par nombre de collectivités.

Dans un contexte de montée de l'Extrême droite ces procédures sont inquiétantes pour la démocratie ; notamment dans une période où le pouvoir économique n'a jamais été aussi puissant.

Chers camarades, je réaffirme mon soutien et celui de toute la CGT à Alain, Jean François, Yannick, Pascal et Damien, et je le dis, nous ne nous laisserons pas impressionner, nous continuerons le combat pour :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'augmentation des salaires et des pensions
- Les moyens pour nos services publics
- Pour une société plus juste et plus solidaires.

Sami ELMESSAOUDI
Membre de la CE de la Fédération de la Métallurgie

La fédération de la métallurgie que je représente fait part de son soutien aux 5 camarades convoqués aujourd'hui devant le palais de justice.

Nous constatons que avec les gouvernements successifs à la solde du pouvoir néolibéral, les convocations, interpellations et gardes à vue et les procédures disciplinaires se multiplient partout dans le pays.

Même avec plus de 3 millions de Français dans la rue pour demander un retrait de la réforme des retraites, l'Etat n'a rien écouté mais le constat qu'il y a 2 poids 2 mesures en France où des militants ou militantes doivent passer devant un juge pour leur action de militantisme.

Par contre, nous démontrons bien que ce gouvernement permet dans certains cas une impunité vis à vis des agriculteurs par leur conflit : blocages d'autoroutes, l'envoi de fumier sur des préfectures ou même une préfecture incendiée sans aucune poursuite.

Nous savons que derrière certains syndicats agricoles se cache le patronat.

Ce gouvernement Macron nous montre que les patrons ont toute immunité en France. Dans le même temps, des travailleurs manifestent pour le maintien de leur outil industriel et des emplois. Ils tentent de les intimider ou de les réprimer, cela est inacceptable, nous réaffirmons notre unité et notre détermination à lutter pour nos droits fondamentaux.

Dans un contexte de destruction de tous les conquits sociaux qui ont été obtenus par la lutte, les capitalistes essayent de faire taire les organisations syndicales qui s'opposent à leur course effrénée pour l'accaparement des richesses.

Le constat est clair surtout dans la métallurgie avec une casse de l'emploi entre 2006 et 2021, l'emploi dans l'industrie automobile est passé de 289000 à 175000 salariés soit une perte de 114 000 emplois (-40%). Et 80000 emplois sont menacés d'ici 2030 selon un rapport de PFA (plateforme Automobile) avec l'aide de l'Etat en attribuant des aides publiques à hauteur de 5,8 milliards d'euros entre 2020 et 2022, sans aucune contrepartie, sans aucune condition, qui servent souvent à financer les délocalisations et les plans sociaux qui les accompagnent.

Mais n'oublions pas qu'un emploi dans l'industrie c'est 3 voire 4 emplois induits.

C'est pour cela que demain un grand rassemblement est organisé devant le salon de l'automobile pour stopper cette hémorragie, et pour la mise en application du projet de loi des GM&S imposant la responsabilité sociale des donneurs d'ordre envers leurs sous-traitants.

La fédération de la métallurgie est et sera toujours derrière ces militants pour que la répression syndicale cesse.

Quand on touche à un militant CGT, on touche à toute la CGT et aux valeurs qu'elle défend !



Sébastien MARTINEAU
Secrétaire général de l'UD-CGT du Cher

Cher(e)s Camarades,

Tout d'abord, je tiens à vous dire la satisfaction que je ressens quand je vous vois aussi nombreux pour ce moment aussi important pour notre militantisme.

Nos luttes, nos valeurs du combat de classe, notre détermination au changement de société, notre attachement au bien-être des travailleurs au travail et dans la vie, font ce que nous sommes depuis plus de 129 ans.

Même si le capital, le patronat, grand ou petit, nous en met plein le dos depuis des années, nous sommes la seule force de réactions, de mobilisa-

tions, de propositions et de combats qui compte dans ce pays. Mais il faut être encore plus forts et encore plus déterminés pour détruire ce modèle de société qui ne fait que nous écraser.

La solution pour le patronat, nous la connaissons : plus de reculs et de rigueur, moins de droits collectifs et individuels, moins de salaires et plus de profits, tout ça dans l'optique inavouée de mettre les fachos au pouvoir pour maintenir les profits et des dividendes records.

La répression par les droites extrême et la doctrine patronale, a commencé depuis bien trop longtemps

dans les entreprises et dans la rue. Mais sous Macron les violences sociales, physiques et psychologiques se sont développées à vitesse grand V.

La répression est partout, tout le temps et c'est pour ça que nous sommes là aujourd'hui devant ce Palais de Justice. Mais nous aurions pu être également devant les boîtes si des camarades avaient des procédures disciplinaires par les employeurs suite aux mêmes actions militantes.

D'ailleurs, le 25 septembre dernier, 3 camarades d'Enedis de Limoges ont été interpellés chez eux, devant leur femme et leurs enfants, pour avoir participé aux nombreuses actions de l'intersyndicale contre la réforme des retraites de l'année dernière.

Cette violence, plus d'un an après nous rappelle, nous le redisons, pourquoi nous sommes rassemblés et l'utilité de notre soutien à toutes celles et ceux qui sont menacés pour leur engagement.

Nos cinq camarades, Alain, Jean François, Yannick, Pascal et Damien sont injustement poursuivis individuellement pour leur militantisme collectif. Ils sont poursuivis pour des faits similaires qui se sont passés partout en France.

Ils sont convoqués parce qu'un service de l'Etat, la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (DIRCO), qui manque cruellement de moyens, estime avoir subi des préjudices lors de la journée du 23 mars. Mais quels préjudices lorsqu'on regarde les très nombreuses dégradations permanentes de la route concernée ?

Quels préjudices quand une distribution de tracts finit par un blocage des accès à St Florent provoqué par l'intervention des forces de l'ordre ? Qui a fait quoi dans cette histoire ? Qui est responsable de quoi ?

Et quels préjudices, quand la veille, Macron annonce le passage de la loi avec le 49.3 malgré le refus de plus de 75% de la population. Elle était où, la violence ? Et qui sont les condamnés par cette loi et qui seront les futurs bagnards du travail ?

Ce sont tous les travailleurs qui survivent de leur travail, qui n'ont pas les moyens de capitaliser sur les fonds de pension. Ce sont les chômeurs et les malades dus au travail, la jeunesse, qui sont et se-

ront sacrifiés par cette violence du patronat dictée par la Commission européenne.

Nos camarades ont eu un comportement exemplaire de résistance en manifestant pacifiquement, sans violence ni dégradation. A l'inverse, quand dernièrement une partie du patronat revendique à travers leurs organisations syndicales, avec les gros moyens dont ils disposent, porte préjudice aux biens de l'Etat, aux collectivités locales et entrave la circulation, il ne se passe rien.

Alors que justice soit faite en n'infligeant aucune sanction ni aux uns ni aux autres. Le droit est le même pour tous, que l'on soit patron, salarié, retraité, pauvre ou riche. Riche, c'est peut-être moins vrai.

Nos camarades comme l'ensemble des syndiqués et des militants que nous sommes doivent être traités et considérés comme des résistants contre l'ordre établi et non comme des criminels. Le syndicalisme de classe défend les travailleurs et ne les combat pas, contrairement au patronat et aux différents gouvernements.

Nous exigeons qu'une loi protégeant l'action syndicale et ses militants soit présentée au parlement. La protection des patrons est quasi sans limite tandis que celle des travailleurs, de leurs représentants et du syndicalisme fond comme neige au soleil. C'est inadmissible que les possédants, les exploiters soient dans l'impunité totale lorsqu'ils mettent en danger physiquement et psychologiquement celles et ceux qui créent les richesses de ce pays.

Mes 5 camarades, vous pouvez compter sur notre amitié, notre fraternité, notre soutien indéfectible dès votre passage sous le porche et lors de l'audience. Nous avons toute notre confiance dans la défense que notre avocate a mise en place et nous la remercions.

Mes camarades ! Nous sommes de tout cœur avec vous. Nous sommes tous des Alain, des Jean François, des Yannick, des Pascal et des Damien. Ni sanction, ni condamnation, vous devez être relaxés

Et n'oubliez pas, et emmenez ce slogan unificateur avec vous :

Nous sommes des syndicalistes, pas des voyous.





RESULTATS DES ELECTIONS CSE A LA POSTE (Fédération FAPT)

Voici le résultat national des élections CSE à la poste (32 périmètres CSE).

	Nombre de voix	Représentativité
CFDT	23016	26,07%
CGT	20890	23,67%
FO	19160	21,71%
SUD	16293	18,46%
CFE-CGC	8911	10,10%

La réduction des effectifs dans le collège employés et l'augmentation de ceux du collège cadre portent leurs fruits !!!! La CFDT remporte l'élection. Sans parler du petit coup de pouce par le vote intégral électronique (que nous combattons). Il est bon de rappeler que le taux de participation globale est de 64,50%, le collège ouvrier baisse cette moyenne.... Pour rappel, la participation était de 73% en 2018.

Nos deux principaux périmètres CSE sont Région Centre Val de Loire + 28 pour la distribution, et Grand-Ouest (jusqu'à la Bretagne et la Normandie) pour les agences postales.

RESULTATS COURRIERS (Région Centre Val de Loire) :

CGT FAPT	FO	UNSA	CFDT	SUD	CGC
23.54	21.02	18.09	13.63	12.10	9.5
14 sièges	11 sièges	10 sièges	6 sièges	6 sièges	5 sièges
1	2	3	4	5	6

Participation de 67,20% : (62,46% collège ouvrier contre 92,23% collège cadre).

Nous faisons 27,78% dans le collège ouvrier, 27,60% dans le collège technicien et 4,92% dans le collège cadre !

RESULTATS ENSEIGNE (Région Grand-Ouest) :

CGT FAPT	FO	CGC	CFDT	SUD	CFTC	UNSA
18.23	21.36	20.55	18.17	14.9	5.04	1.75
13 sièges	12 sièges	12 sièges	11 sièges	10 sièges	2 sièges	
3	1	2	4	5	6	7

Participation de 66,28% : (63,24% collège employé contre 71,54% collège cadre).

Nous faisons 27,03% dans le collège ouvrier, 27,73% dans le collège technicien et 11,67% dans le collège cadre !



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr



TRAVAILLEURS DE LA SELAS NEUILLY, ENSEMBLE POUR DÉFENDRE NOS DROITS !!!

Chers collègues,

Depuis mon élection en juin 2023 en tant que représentant du personnel CGT, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée. Si j'ai choisi de me présenter, c'est avant tout pour vous représenter, défendre vos droits et veiller à ce qu'ils soient respectés...

NOS REVENDICATIONS

Augmentations de salaire

Beaucoup d'entre nous n'ont pas eu d'augmentation depuis plus de 10 ans

Cela est inadmissible ! Nous avons tous le droit à une rémunération juste et à la reconnaissance de notre travail.

Amélioration des conditions de travail

Les conditions de travail se dégradent, mais ensemble, nous pouvons les améliorer. Nous avons le droit à des conditions de travail dignes, respectueuses de notre santé et de notre sécurité.

PRESSION ET RÉPRESSION SYNDICALE

Depuis mon élection, je suis confronté à des pressions morales de la part de la direction. Cela vise à affaiblir notre lutte collective, mais ils ne réussiront pas à nous faire taire...

L'INSPECTION DU TRAVAIL EST INFORMÉE

Face à ces pressions, j'ai alerté l'Inspection du Travail, et un dossier de contentieux est en cours de constitution avec l'appui de mon syndicat, la CGT.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

La direction cherche à nous diviser, mais c'est ensemble que nous obtiendrons des avancées... C'est notre solidarité qui fera la différence.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour porter vos revendications et agir pour des conditions de travail justes et des salaires décents.

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

REJOIGNEZ LA LUTTE AVEC LA CGT !

Votre élu CGT, Frédéric GRESSIN

La CGT est une force historique qui a fait ses preuves, **c'est un syndicat de terrain !**

Les représentants CGT suivent régulièrement des formations pour pouvoir aider toutes les catégories de personnels.

La CGT agit en permanence pour défendre les droits des agents. Elle défend autant les intérêts collectifs, accompagne quand nécessaire les salariés individuellement. Elle s'oppose aux projets de la direction qui vont à l'encontre des droits et des bonnes conditions de travail du personnel.

A la CGT, ce sont les revendications des salariés qui comptent.

En nous élisant, nous vous assurons d'être à votre écoute. Nous serons très attentifs aux données économiques de l'entreprise. Elles déterminent particulièrement les politiques sociales.

La CGT, à travers ses élus(es), s'engage à travailler pour :

- Des salaires qui couvrent à minima l'inflation
- Maintenir l'ensemble des emplois et en revendiquer d'autres
- Plus de moyens humains et matériels à la hauteur des besoins
- Plus de moyens pour améliorer les conditions de travail
- La reconnaissance des qualifications, le respect de nos droits

**Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?**

**la
cgt**





ANALYSE DE LA COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE (CSD) DES TERRITORIAUX DU CHER

➤ *Dette des Collectivités Territoriales : l'enfumage !* ◀

Quand Michel Barnier, premier ministre de l'atelage LR-Renaissance-Rassemblement National, soit La Renaissance Nationale L.R.N, attaque les collectivités territoriales fustigeant leurs finances ou dénigrant leur action, il passe volontairement sous silence certaines réalités.

La dette publique se décompose en trois parties (sources URSSAF et CESER Centre Val de Loire) : 9 % Sécurité Sociale, 9 % Collectivités Territoriales et 82 % pour l'Etat.

Le régime sec envisagé pour les Collectivités Territoriales et la Sécurité Sociale n'amènera aucune solution, plutôt même beaucoup de problèmes.

Ce type de discours de palais cache derrière l'objectif éternel de la logique de gestion capitaliste : contrecarrer la baisse tendancielle du taux de profit en concentrant les marges vers le capital et ses propriétaires.

Les Collectivités Territoriales embaucheraient trop, selon l'ayatollah de Matignon, il s'agit plutôt du résultat des mutations administratives de l'Etat.

Les missions transmises par l'Etat aux Collectivités Territoriales nécessitent des effectifs.

Les Maisons France Services, placebo des Caisses Primaires d'Assurance Maladie C.P.A.M, des Caisses d'Allocations Familiales C.A.F, du Trésor Public, de diverses Directions Départementales (Territoires D.D.T, etc ...) et bien d'autres missions, les Polices Municipales, remplaçant de plus en plus la Police Nationale ou le Gendarmerie Nationale, elles quittent les traditionnels lieux d'intervention : garde champêtre, Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) et objets trouvés se voient intervenir, de jour comme de nuit, pour la sécurité des biens et des personnes : répression d'attroupements ou de rixes, vidéo surveillance, contrôles divers, assistance aux Officiers de Police Judiciaire (O.P.J.), etc. L'équipe-

ment d'armes létales des agents est devenu la règle, du fait d'interventions de plus en plus risquées.

Les routes de notre quotidien sont passées, depuis des années, au Conseil Départemental. Dans le Cher la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (ex Direction Départementale de l'Équipement D.D.E, ex Ponts et Chaussées) ne gère que les Nationales 151 (Charost, Saint Germain du Puy, La Chapelle Montlinard) et 142 (entre l'échangeur autoroutier de Bourges et Porte de Saint Germain du Puy, rocade Est).

Les missions « sociales », à l'image du Revenu de Solidarité Active R.S.A, nom hypocrite pour une aumône de subsistance, tient de la compétence du Conseil Départemental qui via ses maigres finances doit assumer le « zéro audace – zéro stratégie » des gouvernements successifs.

Nombre de Conseils Départementaux sont tentés de mettre en place un diabolique parcours d'obstacles afin de débouter les personnes éligibles au R.S.A, donc de réduire la « dépense », équilibrant ainsi leur budget.

Dans le même registre, on compte aussi, les Maisons de l'Enfance, les Maisons Départementales des Personnes Handicapés M.D.P.H.

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours S.D.I.S reviennent dans l'escarcelle du Conseil Départemental avec le secours aux victimes, lutte contre l'incendie, formation des pompiers, défense contre des risques spécifiques : accidents chimiques (liés au transport de produits chimiques et aux usages industriels de ces derniers), pyrotechniques (inhérents à l'industrie de la défense par exemple), atomiques (exemple Centrale de Belleville sur Loire), interventions en rivières et milieu aquatique (étang, marais, lac).

Les établissements scolaires. Seuls les bâtiments des universités dépendent de l'Etat, les locaux des

écoles maternelles et primaires vont aux Mairies, les Collèges d'Enseignement Secondaire C.E.S sous la gestion des Conseils Départementaux, quand les lycées sont dans le périmètre des Conseils Régionaux. Pour les C.E.S et les lycées, des bâtiments cédés en l'état, sans budget approprié, enclins aux querelles de champs d'action : qui paie le papier hygiénique et autres fournitures du quotidien ? Ça a l'air drôle, mais nombre d'élèves renoncent à aller aux toilettes faute de papier, ou tombent déshydratés faute de point d'eau en nombre pour les périodes de canicule. De plus, les usagers se plaignent, qui à la région qui au département, même quand il s'agit d'une compétence d'Etat.

Les transports trains – bus, scolaires ou non, sont du ressort des Conseils Régionaux, y compris les Trains d'Equilibre du Territoire (T.E.T.) comme les liaisons vers Paris. En revanche c'est bien l'Etat, propriétaire de la SNCF, qui décide de faire postuler Kéolis (dont 70 % appartient à la SNCF et 30 % à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec) sur les marchés d'attribution des Trains Express Régionaux T.E.R ou Transdev détenus à (encore) 66 % par la Caisse des Dépôts et Consignations et 34 % à Rethmann (un Véolia allemand). Ce qui casse le statut des cheminots, cassant la qualité du service aux usagers et renforçant la logique de gestion capitaliste.

Le sport ne fait pas exception. Les gymnases, les piscines et stades sur lesquels s'exercent les scolaires et sportifs amateurs ou professionnels reviennent aux mairies, agents, construction et entretien. Encore, tous les clubs sportifs reçoivent des subsides des Mairies, intercommunalités

(Com Com, Agglo, Métropoles), Conseils Départementaux et Conseils Régionaux.

La culture est également financée et / ou gérée par des Collectivités Territoriales : le Musée du Berry fermé pour risque avéré d'incendie car son installation électrique date de l'époque où il n'y avait qu'une lampe par pièce (je n'exagère qu'un peu), l'école des Beaux Arts qui est allée jusqu'à la ruine pour enfin être restaurée, etc.

A l'heure où la clique LR – Renaissance – Rassemblement National (La Renaissance Nationale L.R.N) invente un roman national bidon, dangereux et mensonger mêlé de xénophobie, de haine et de préceptes intégristes catholiques pour nous enrhummer et nous détourner de nos vrais intérêts, la culture nous reste le phare dans la nuit, outil de notre légitime rébellion.

Le discours de politique générale de Mr Barnier, directeur du SAV de la macronie, invite la population à envisager le renoncement à quantité de Services Publics au nom d'une dette résultant de la logique de gestion capitaliste. Les exonérations, qui d'impôts, qui de cotisations sociale génèrent des pertes sèches dans différentes caisses publiques, compensées peu ou prou (mais surtout peu, voire pas) par l'Etat via la TVA et autres taxes. La complaisance quant à l'évasion fiscale et autres optimisations fiscales (plus de 100 milliards/an) obère, elle encore, la situation de notre France.

En définitive, il s'agit du plus gros transfert de cash d'argent public vers le privé. Un casse institutionnel légal par des braqueurs élus.

Nicolas LEPAIN

& La maxime du mois &



**L’AFFIRMATION DE LA PAIX
EST LE PLUS GRAND DES COMBATS.**

JEAN JAURÈS



Pour les élections dans les très petites entreprises



Du 25 novembre au 9 décembre 2024

Dans les entreprises de moins de 11 salarié.es

Vous avez reçu votre matériel électoral pour élire vos représentants syndicaux qui seront amenés à défendre vos intérêts. **Votre participation à ce scrutin est essentielle et indispensable.** En fonction de votre choix, ces élections vont conditionner notre capacité collective à inverser les choix patronaux et gouvernementaux, à reconquérir le progrès social.

Depuis sa réélection, le président Macron poursuit sa politique de casse des conquits sociaux, au service exclusif du patronat et des plus riches méprisant totalement ce qu'expriment les salariés dans les mobilisations, ainsi que dans les urnes à l'image de la nomination du nouveau gouvernement composé des perdants aux élections législatives.

Macron et ce nouveau gouvernement s'obstinent à refuser de revoir leur copie concernant la réforme scélérate des retraites.

Alors que les prix de l'alimentation, du logement, de l'habillement, de l'énergie, etc... ont explosé, patronat et gouvernement refusent d'augmenter le SMIC, de revaloriser les salaires et les retraites.

Alors qu'ils encourageaient la population à applaudir le personnel soignant pendant la crise COVID, le gouvernement a poursuivi le saccage de l'hôpital public en continuant à supprimer des centaines de lits, à fermer des services conduisant à un véritable parcours du combattant pour accéder aux soins pour les habitants de notre région qui, nous le rappelons est la dernière région française en termes de nombre de médecins exerçant sur notre territoire.



Les suppressions d'emplois, fermetures d'entreprises, délocalisations, se poursuivent dans l'industrie, le bâtiment et travaux publics, le commerce, etc... saccageant l'économie locale, entraînant des conséquences directes sur les petites entreprises et l'artisanat et mettant en péril vos emplois.

De la même manière, les pressions, pour réduire leurs « coûts », exercées par ces entreprises sur leurs sous-traitants, essentiellement composés de TPE dans lesquelles vous travaillez, ont des conséquences néfastes directes sur vos salaires, vos conditions de travail, etc...

Alors que les riches sont de plus en plus riches, que les dividendes versés aux actionnaires atteignent des sommets vertigineux, la situation est de plus en plus catastrophique pour des milliers de salariés en région Centre-Val de Loire, comme partout dans le pays.

Dans ce contexte, la CGT a toujours été à l'offensive, pour rassembler les salariés dans l'action, prendre des initiatives. Notre syndicat organise les travailleurs sur leur lieu de travail pour défendre ensemble leurs intérêts et gagner de meilleures conditions de vie et de travail.

La CGT, forte de son histoire de plus de 129 ans de défense des salariés, pour porter leurs revendications et pour le progrès social, a toujours su apporter des alternatives aux attaques depuis plus de 40 ans : Sécurité Sociale, convention collective, hôpital public, fonction publique et services publics, éducation et formation, culture, retraites, conditions de travail, salaires, etc... sont les véritables colonnes vertébrales de nos combats quotidiens.

La CGT est à l'initiative de la plupart des combats contre les licenciements, pour le maintien et le développement du travail dans les territoires, au plus près des lieux de vie. Elle est motrice des grèves et des manifestations pour garder et améliorer nos régimes de retraite par répartition, pour le développement de l'hôpital public et un accès aux soins de qualité, pour des services publics de qualité et de proximité, pour la ré industrialisation de nos départements.

Les combats des salariés, tant individuels que collectifs, pour eux-mêmes et leurs familles, pour les générations futures et pour préserver les ressources naturelles et l'humain, peuvent et doivent se faire avec la CGT, seul syndicat de luttes, de revendications progressistes. Pour cela, chaque voix compte.

**Et pour
que chaque voix compte,
votez et faites voter CGT
La CGT est l'organisation qu'il vous faut
pour revendiquer :**

FLASHER CE CODE
POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET
GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS



- ⇒ *Le maintien et le développement des emplois et des activités*
- ⇒ *Des augmentations de salaires partout et le SMIC à 2000 € brut*
- ⇒ *L'égalité salariale Femme/Homme et plus largement les mêmes droits pour toutes et tous*
- ⇒ *Des conditions de travail qui ne mettent pas en danger l'état de santé psychologique, mental et physique*
- ⇒ *Une formation professionnelle continue qui permet une évolution de carrière qualifiante*
- ⇒ *La reconnaissance des qualifications pour l'ensemble des métiers et les salaires qui en découlent*
- ⇒ *Un Code du travail plus protecteur et des Conventions Collectives de haut niveau social*
- ⇒ *Un accès aux soins de haute qualité pour l'ensemble des salariés et de la population*
- ⇒ *L'abrogation de toutes les lois qui cassent nos acquis sociaux depuis des années, et notamment la réforme des retraites pour un retour à une retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous*
- ⇒ *La nécessité de droits nouveaux pour un monde meilleur*
- ⇒ *Mettre en échec la réforme régressive et scandaleuse de l'assurance chômage*

La liste des propositions est longue et non exhaustive. Nous vous invitons à prendre contact avec nous pour pouvoir en discuter et échanger, pour construire une démarche qui vous corresponde, qui serve l'intérêt général.

Voter CGT, c'est se donner les moyens pour défendre ses droits, d'en conquérir de nouveaux, de négocier quand c'est nécessaire.

Le vote CGT est le seul qui agit quotidiennement et résolument pour l'émancipation de toutes et tous. Nous vous donnons rendez-vous dans nos structures locales.

Bulletin contact ou d'adhésion à la CGT :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ email : _____
Entreprise : _____

Bulletin à retourner à :

Union Régionale CGT Centre-Val de Loire
1 rue du Colonel Montlaur - 41000 BLOIS
ou par mail : urcvt.cgt@gmail.com - 06.30.09.66.19

**Syndiquez-vous,
Rejoignez la CGT!**

